

Projet « Amanar – Pour la justice, les droits et la dignité des femmes et des enfants survivant.e.s de violences »

Réf. Subventions VAWC 2025 FIMS N°67595 PO 887094

Termes de référence

Pour le recrutement d'un.e expert.e en droit et en genre pour un Atelier échange/pratiques OSC féministes (National/International) pour la réalisation d'un outil de communication sur l'accès à la justice et la prise en charge des survivantes de VBG ainsi que la protection des victimes et la prévention des violences en ligne.

1. Contexte

À partir de mars 2026, le projet « AMANAR - Pour la justice, les droits et la dignité des femmes et des enfants survivant.e.s de violences », est mis en œuvre par Progettomondo et s'inscrit dans le cadre du Programme conjoint Union européenne – Conseil de l'Europe «Vers une justice protectrice, accessible et efficace au Maroc (MA-JUST) ».

L'action vise à renforcer l'Etat de droit au Maroc par un pouvoir judiciaire accessible et efficace conformément aux normes internationales et soutenir les initiatives des OSC et associations de femmes (y compris féministes), contre les Violences Basées sur le Genre (VBG).

Le premier objectif est le renforcement des capacités des magistrats, des procureurs, des officiers de police judiciaire, et des autres acteurs judiciaires en matière de prévention, de détection, d'enquête, de poursuite et de sanction des violences faites aux femmes et aux enfants.

Le deuxième objectif est la prise en charge de filles/femmes survivantes de violences via l'augmentation et l'amélioration des services et la création d'un environnement institutionnel favorable à leur protection, dans la région de Béni Mellal-Khénifra (BMK).

L'approche des activités proposées se basera sur les normes du Conseil de l'Europe relatives à l'accès à la justice, adoptera une approche intersectorielle, ciblera la lutte contre la violence faite aux femmes, identifiera les conséquences des dispositions et procédures légales discriminatoires ainsi que des mécanismes inaccessibles du système judiciaire, et mobilisera des acteurs de la société civile fournissant des services juridiques, des étudiants et des professeurs, des avocats, des procureurs et des juges, ainsi que d'autres acteurs impliqués dans la prise en charge des femmes et enfants victimes ou survivants de violence.

La **zone d'intervention** est la **région de Béni Mellal-Khénifra**.

2. Objectif général de la prestation

L'objectif de cette prestation est de concevoir et d'animer un atelier d'échange de pratiques réunissant cinq organisations de la société civile (OSC) féministes du Maroc et cinq organisations de la société civile (OSC) féministes d'Italie (environ 10 participant·e·s), engagées dans la promotion des droits des femmes et des filles, en particulier dans la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG). Organisé en format hybride (OSC féministes italiennes en ligne et OSC féministes marocaines en présentiel). Cet atelier vise à favoriser le partage d'expériences, l'analyse comparative des pratiques, l'identification des défis communs ainsi que l'échange d'outils, de stratégies et de réflexions en matière de prévention, de protection et de prise en charge des survivantes de VBG. Les modules abordés concerneront :

- 1) Atelier d'échange de pratiques entre OSC féministes marocaines et internationales portant sur :
 - ✓ Les approches et bonnes pratiques en matière de prévention et de lutte contre les VBG ;
 - ✓ Les mécanismes de protection, d'accompagnement et d'accès à la justice des survivantes ;
 - ✓ Les politiques publiques, les initiatives de plaidoyer et les défis rencontrés par les OSC ;
 - ✓ Les enjeux liés aux violences sexistes et sexuelles en ligne, à la sécurité numérique et au bien-être des activistes engagées dans la lutte contre les VBG.
- 2) Conception et réalisation d'un outil de communication (vidéo ou podcast) destiné à :
 - ✓ Faciliter l'accès à la justice, à l'aide juridictionnelle, à l'assistance juridique et à l'information des survivantes de VBG, en diffusant les références et contacts utiles des services de prise en charge disponibles dans la région, sur la base de la cartographie réalisée dans le cadre du projet AICHA ;
 - ✓ Sensibiliser les jeunes filles aux cyberviolences sexistes et sexuelles, renforcer leurs connaissances sur les risques liés aux violences numériques et promouvoir les bonnes pratiques de prévention, de sécurité en ligne et de protection de soi et de son entourage.

3. Résultats attendus

À l'issue de la prestation, les résultats suivants sont attendus :

- ✓ Renforcement des capacités des OSC participantes en matière de prévention, de protection et de prise en charge des survivantes de violences basées sur le genre.
- ✓ Renforcement des échanges de pratiques, d'expériences, d'outils et de stratégies entre OSC féministes marocaines et italiennes.
- ✓ Amélioration de la coopération, du réseautage et des perspectives de collaboration entre les organisations participantes.
- ✓ Renforcement des connaissances sur les violences sexistes et sexuelles en ligne, la sécurité numérique et le bien-être des activistes.
- ✓ Identification des besoins informationnels des survivantes de VBG et des jeunes filles en matière de prévention des cyberviolences.
- ✓ Élaboration des messages clés, des contenus et des orientations éditoriales nécessaires à la production d'un outil de communication.

Au terme de l'atelier, au moins un outil de communication (vidéo ou podcast) sera conçu puis produit dans les trois mois suivants. Cet outil aura pour finalité de :

- ✓ Informer les survivantes sur leurs droits, les procédures judiciaires, les dispositifs de protection et les services de prise en charge existants ;
- ✓ Orienter les bénéficiaires vers les structures compétentes grâce aux informations issues de la cartographie des services élaborée dans le cadre du projet **AICHA** ;
- ✓ Sensibiliser les jeunes filles et le grand public aux violences sexistes et sexuelles en ligne, aux risques associés et aux moyens de prévention et de protection ;
- ✓ Diffuser des conseils pratiques en matière de sécurité numérique et de protection contre les cyberviolences ;

- ✓ Capitaliser et valoriser les bonnes pratiques issues de l'atelier afin de renforcer la coopération entre les OSC et d'assurer la pérennité des acquis du projet.

4. Chronogramme et zone d'intervention

La prestation sera réalisée au cours du neuvième mois du projet, soit en **Octobre 2026**, sous la forme d'un atelier hybride de deux jours réunissant des OSC féministes marocaines en présentiel et des OSC féministes italiennes à distance.

Le calendrier pourra être ajusté en fonction des contraintes organisationnelles ou d'événements exceptionnels.

5. Consistance de la prestation

Cette prestation s'adressera à environ 5 OSC féministes du Maroc et internationales (environ 10 participant.e.s), avec la participation d'OSC féministes italiennes en ligne et d'OSC féministes marocaines en présentiel.

Le/la/les formateur/rice/s devra/ont :

- Elaborer une note méthodologique et conceptuelle présentant l'approche pédagogique, le déroulement de l'atelier et les outils d'animation proposés ;
- Participer à une réunion de cadrage avec l'équipe de Progettomondo Maroc ;
- Préparer le programme détaillé de l'atelier ainsi que les supports pédagogiques ;
- Faciliter les échanges entre les OSC participantes en privilégiant une approche participative favorisant le partage d'expériences et de bonnes pratiques ;
- Apporter un éclairage comparatif fondé sur son expérience internationale en matière de protection des survivantes de VBG et d'activisme féministe numérique ;
- Animer des sessions spécifiques consacrées aux cyberviolences, à la sécurité numérique, au bien-être des activistes et aux stratégies de prévention des violences en ligne ;
- Accompagner les participant.e.s dans l'identification des besoins, la définition des messages clés et la conception des contenus de l'outil de communication ;
- Elaborer un scénario ou un storyboard de l'outil audiovisuel et accompagner sa production, en collaboration avec la Chargée de communication de Progettomondo, dans un délai maximal de trois mois suivant l'atelier.

6. Approche méthodologique

L'expert·e adoptera une approche participative, interactive et fondée sur les droits humains, favorisant l'apprentissage entre pairs et la co-construction des connaissances.

La méthodologie devra notamment privilégier :

- Les échanges de pratiques entre OSC nationales et internationales ;
- Les études de cas et le partage d'expériences ;
- Les travaux de groupe et les exercices de co-création ;
- Les mises en situation et analyses de cas ;
- Une approche sensible au genre et centrée sur les survivantes ;
- Des techniques d'intelligence collective permettant de définir les contenus, les messages clés et les orientations de l'outil de communication.

7. Livrables attendus

Le/la formateur/rice devra fournir :

- Une note méthodologique et le programme détaillé de l'atelier ;
- Les supports pédagogiques utilisés lors des sessions ;
- Les outils d'évaluation des participant·e·s (pré et post-évaluation) ;
- Un scénario ou storyboard détaillé de l'outil de communication (vidéo ou podcast), précisant les objectifs, les messages clés, les publics cibles et les contenus retenus ;
- Un rapport final en français comprenant le déroulement de l'atelier, les principales conclusions, les recommandations, les résultats des évaluations, les photographies, les listes de présence et les supports utilisés.

Le/la formateur/rice s'engage à remettre le rapport final dans un délai de 10 jours ouvrables après la formation et à y inclure les commentaires communiqués par Progettomondo Maroc.

8. Compétences requises

Le/la formateur/rice de préférence devra posséder les qualifications et l'expérience suivantes :

- Formation universitaire (BAC+5) en sciences juridiques, sociales ou tout autre parcours équivalent. La compétence en accompagnement juridique et social sera un atout ;
- Une connaissance approfondie des lois et des réglementations liées au domaine, ainsi qu'une connaissance du contexte de la région, par rapport à la prise en charge des personnes vulnérables ;
- De bonnes compétences en communication et en pédagogie ;
- Une bonne expérience dans le domaine de l'animation/réalisation des formations/ateliers ;
- Une excellente maîtrise de l'arabe et français (à oral comme à l'écrit) ; une bonne maîtrise de l'anglais et de l'italien est également requise, compte tenu de la dimension internationale de l'activité et de la collaboration avec OSC italiennes.;
- Capacité à gérer le feedback et les critiques ;
- Capacités d'interagir en équipe et d'être proactif.

9. Modalités de remise des candidatures

Le/la formateur/rice est invité à soumettre la candidature, en envoyant les documents suivants :

- Un **Curriculum Vitae** détaillé mettant en évidence les expériences et qualifications pertinentes ;
- Une **offre technique** décrivant en détail les modalités de réalisation de la prestation. Cette description portera sur un aperçu assez détaillé du contenu de la formation, précisant, pour chaque module, les sujets qui seront effectivement couverts afin d'assurer la correspondance avec la description des TDR ;
- Une **proposition financière** (en TTC) exprimée sous la forme d'un montant forfaitaire tout compris en MAD.

10. Budget prévu et traitement économique

Le budget total disponible est d'environ 6 000,00 MAD tout compris pour l'ensemble du cycle de formation (Deux jours).

Le traitement économique fera l'objet d'un accord entre Le/la/les formateur/rice/s et l'ONG Progettomondo.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **30/09/2026** à 24 heures du Maroc au plus tard.

Le dossier complet de candidature devra être transmis par mail avec pour objet : **expert.e en droit et en genre pour un Atelier échange/pratiques OSC – Projet « AMANAR »**, à l'adresse suivante :

- marocco.gouskir@progettomondo.org
- marocco.elmaatoufi@progettomondo.org

Aucune candidature reçue après cette date ne sera examinée.

Seules les candidatures complètes et répondant aux exigences seront examinées.

Progettomondo accusera réception des dossiers et contactera uniquement les candidat/e/s présélectionné/e/s pour la suite du processus (éventuellement un entretien ou des échanges pour clarifier certains points de l'offre).

Étant donné l'urgence de la réalisation de l'activité, l'organisation se réserve le droit de procéder à la sélection avant la date limite de soumission des candidatures